

Maternité et paternité adolescente à Buenos Aires : Trajectoires de vie, accès à l'autonomie et rôles de genre

Souvent considérée comme la période des « premières fois », l'adolescence est une phase d'initiations et d'expériences nouvelles, lors de laquelle les individus construisent leur identité sociale et personnelle, à travers l'intériorisation de représentations et l'expérimentation de comportements divers. Bien qu'il soit admis qu'ils connaissent à cette occasion leur première relation amoureuse et leur premier rapport sexuel, l'expérience de la parentalité¹ est perçue comme étant socialement transgressive. Pourtant, la maternité et la paternité adolescente peuvent également être analysées comme une forme d'apprentissage de nouveaux rôles et comme le moteur de préoccupations relatives à la contraception, la nuptialité, la vie familiale ou à l'avenir professionnel.

Sur la base d'un travail de terrain, nous avons analysé comment la maternité et la paternité s'inscrivent dans les trajectoires de vie de cette population adolescente, et si l'acquisition de nouveaux rôles parentaux est synonyme d'accès à différentes formes d'indépendance.

Cette étape intermédiaire, entre enfance et âge adulte, qu'est l'adolescence n'est en réalité qu'une succession de diverses transitions parallèles vécues différemment selon l'appartenance sociale des individus, le contexte social, économique et historique dans lequel ils vivent, et selon le genre. Généralement, cinq étapes transitoires marquant leur prise d'indépendance sont significatives : arrêter / terminer sa scolarité ; entrer sur le marché du travail ; quitter le foyer familial d'origine ; se marier ; établir une nouvelle unité domestique. Ainsi, il est possible de parler d'autonomie économique / financière, d'autonomie résidentielle, d'autonomie sexuelle et reproductive, et d'autonomie familiale. L'étude de ces différents points nous permettra d'évaluer le processus de prise d'autonomie dans lequel sont inscrits les parents adolescents.

Les grossesses dites précoces ne sont pas un phénomène nouveau, ni marginal puisqu'en Argentine, 14% des naissances proviennent de mères âgées de 15 à 19 ans². La particularité de la fécondité adolescente est son évolution indépendante de la fécondité totale (celle des 15 – 49 ans). En effet, alors que les taux de fécondité totale amorcent une phase descendante dès les années 1950, les chiffres de la fécondité adolescente augmentent pour ensuite se stabiliser dans les années 1990. L'enquête se déroulant dans la ville de Buenos Aires (Capitale Fédérale), signalons que les taux de fécondité des 15-19 ans y sont parmi les plus bas du pays bien qu'ils suivent la tendance

¹ Fait d'être le père ou la mère d'un ou plusieurs enfants.

² Données provenant de l'INDEC, 2004.

nationale à la baisse entre 1980 (24,4‰) et 1990 (21,9‰), et à une légère hausse depuis 2004 (28,2‰) et 2005 (30,2‰)³.

Ce travail repose sur deux enquêtes de terrain effectuées en 2004 et 2006, lors desquelles une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés auprès d'adolescents (filles et garçons) parents ou futurs parents d'au moins un enfant. L'accès à cette population a nécessité la mise en place d'un réseau de contacts à Buenos Aires dans les secteurs de la santé et de l'éducation. En effet, les hôpitaux et les centres de santé sont des moyens d'entrée sur le terrain puisque les adolescentes enceintes y ont recourt pour le suivi de leur grossesse et les contrôles post-partum. Cependant, les jeunes hommes y sont rares et il a fallu exploiter une autre voie : l'école. Ce dernier choix implique donc qu'une partie de la population interrogée soit scolarisée.

Par ailleurs, étant donné que la problématique aborde la question de la parentalité adolescente à travers les trajectoires de vie, c'est-à-dire rétrospectivement, des fiches Ageven⁴ furent complétées lors de chaque entretien. Elles ont été utilisées comme aide à la mémoire pour les personnes interrogées, leur permettant de se repérer dans le temps, et elles ont facilité par la suite l'analyse des parcours individuels. L'important n'est pas la date exacte de chaque événement mais leur enchaînement chronologique ainsi que leur mise en relation avec d'autres événements. Par exemple, la trajectoire contraceptive d'une personne peut être analysée en partie à travers les changements observés dans sa trajectoire nuptiale.

Afin d'étudier la parentalité adolescente comme un marqueur du passage vers l'âge adulte, l'examen des différentes formes d'autonomie citées préalablement a été nécessaire. Tout d'abord, sur le plan de la nuptialité, les adolescents ne se séparent pas en masse après la découverte de la grossesse. Au contraire, la mise en couple est croissante à mesure qu'augmente leur âge. De plus, la poursuite de la relation de couple semble concerner autant les adolescents qui n'ont pas désiré avoir un enfant que ceux qui l'ont souhaité.

Cependant, cette décision dépend en grande partie de la démonstration d'une volonté, chez les deux partenaires, d'assumer leur parentalité et de la responsabilité dont ils font preuve face aux nouvelles obligations. Dans le cas des adolescents séparés, les garçons semblent avoir moins de difficultés que les jeunes femmes à se remettre en couple. Celles-ci étant plus fréquemment chargées de l'éducation de l'enfant, elles disposent de moins de temps à accorder à des sorties.

Lorsque la grossesse n'est pas planifiée, plusieurs adolescents interrogés, dont une majorité de jeunes femmes, ont exprimé le souhait de contrôler à l'avenir leur sexualité à l'aide de méthodes contraceptives sûres⁵. En effet, les filles sont davantage sensibilisées, lors des contrôles prénataux et des examens postpartum, que leurs congénères masculins à la nécessité de l'utilisation de la contraception. Parallèlement, surtout dans les milieux sociaux plus défavorisés, les jeunes hommes perçoivent souvent leurs partenaires comme étant responsables des moyens à mettre en œuvre afin d'éviter une nouvelle grossesse.

³ Données issues des Estadísticas Vitales, Dirección general de estadísticas y censos, Gobierno de la ciudad de Buenos Aires, 2006.

⁴ Age à l'évènement.

⁵ Excluant la méthode du « retrait » ou la méthode Ogino (calcul des jours du cycle menstruel)

L'exercice de la parentalité peut également être l'occasion d'une cristallisation des inégalités de genre car les jeunes femmes ont tendance à prendre en charge les tâches domestiques associées à l'arrivée de l'enfant, les jeunes hommes assurant un rôle économique et se présentant comme la figure d'autorité. Malgré cette répartition traditionnelle des fonctions parentales, les adolescents interrogés (filles et garçons) valorisent la création et le maintien d'un lien affectif avec l'enfant, ce qui introduit une dimension plus moderne dans la construction de la paternité.

Cette manière d'aborder la parentalité doit toutefois être mise en relation avec leurs modèles familiaux ainsi qu'avec les caractéristiques des figures parentales dans leurs familles d'origine. Les modèles égalitaires sont généralement plus courants parmi les adolescents issus des milieux favorisés. Ceux d'origine sociale plus modeste auraient plus de difficultés à se distancier d'une répartition asymétrique des tâches familiales.

L'appartenance sociale engendre également des différences en matière de choix résidentiels. Lorsqu'ils ne l'ont pas déjà quitté préalablement, les adolescents issus de milieux défavorisés ne peuvent souvent pas demeurer au sein de leur foyer d'origine puisque leurs familles ne disposent pas des moyens matériels permettant d'accueillir ce nouvel enfant. Dès lors, ils accèdent parfois à leur indépendance résidentielle, contrairement aux adolescents issus des classes sociales plus aisées qui vivent chez leurs familles et en dépendent économiquement.

Sortir du domicile familial permet une distanciation par rapport à l'influence de leurs parents et facilite la prise d'autonomie, qu'elle soit résidentielle, financière ou décisionnelle. L'aide provenant des parents augmente lorsque les adolescents restent au sein du foyer d'origine mais elle se traduit en partie par une indépendance familiale limitée. À l'inverse, les adolescents vivant seuls ou en couple gèrent de manière plus autonome l'exercice de leur parentalité. Néanmoins, garçons et filles ne sont pas égaux concernant l'indépendance résidentielle puisque, dans le cas des adolescents séparés, la personne ayant la charge de l'enfant (souvent la jeune femme) reste généralement vivre chez ses parents. Leur sortie du foyer parental se produit généralement consécutivement à la formation d'une nouvelle union.

Quitter le domicile familial génère souvent des difficultés économiques et les adolescents sont généralement en situation d'emploi. La permanence dans le foyer d'origine facilite la poursuite d'une scolarité. Dans les cas où le cursus scolaire a été interrompu, la grossesse n'en était pas à l'origine puisque cet arrêt des études découlait majoritairement de problèmes d'apprentissage ou de l'absentéisme.

Parallèlement, nous avons constaté que l'arrivée d'un enfant peut être le moteur d'une volonté de reprendre des études ou de rechercher un emploi. La parentalité suscitant des préoccupations précoces pour le futur, les adolescents souhaitent maximiser leurs possibilités scolaires et professionnelles afin de garantir un avenir décent à leur(s) enfant(s). En l'absence d'aides publiques, ils mettent donc en place des stratégies, grâce à l'appui de leur partenaire, de leur famille, de professeurs ou d'amis, pour accéder à leur autonomie et pour atteindre la qualité de vie à laquelle ils aspirent.

Enfin, pour conclure, revenons sur l'idée de passage à l'âge adulte. Comme l'a établi David Le Breton, les anciennes cérémonies rituelles publiques marquant l'accès au monde des adultes ont laissé la place à un processus moderne d'incorporation plus implicite et complexe. Au-delà de l'aspect institutionnel, devenir adulte s'effectue aujourd'hui à travers différents actes et comportements qui démontrent une capacité à

vivre de manière autonome dans la sphère sociale. Ainsi, par le biais de la recherche d'une identité et d'une reconnaissance sociale, chaque individu va pouvoir adopter différentes conduites, approuvées ou non par ses pairs, visant l'accès au statut d'adulte. Dans cette logique, nous pouvons supposer que l'élaboration d'une vie familiale durant l'adolescence peut être une forme autoproclamée, mais rarement cautionnée par l'entourage, de rite de passage vers l'âge adulte.